

Rapport de Jury

Concours ESA 2024 – Epreuve de S.V.T

Ce rapport est à lire avant de se préparer à l'épreuve de S.V.T du concours pour bien saisir les attentes du jury.

Toutes les connaissances ou compétences attendues, sont celles indiquées au Bulletin officiel <https://eduscol.education.fr/document/23284/download>.

Nous rappelons au candidat, que l'épreuve de S.V.T peut porter sur l'ensemble du programme de S.V.T de terminale.

La partie QCM de l'épreuve portait sur le programme, uniquement.

La moyenne est de 9,52/25 pour l'ensemble des candidats, ce qui est très insuffisant. En effet les candidats doivent réaliser que les connaissances du programme de terminale évaluées dans cette partie QCM constituent une base nécessaire pour l'enseignement de PASS. De plus, les candidats doivent s'entraîner à la lecture attentive des items de QCM, en s'attachant au sens de chaque mot, afin de déterminer les bonnes réponses. Enfin les candidats doivent savoir gérer judicieusement leur temps de composition afin que conserver un temps suffisant pour traiter les questions rédactionnelles. Le jury note qu'un certain nombre de copies sont traitées trop brièvement dans la partie rédactionnelle.

La partie rédactionnelle de l'épreuve de S.V.T portait sur la partie de programme « Corps humain et santé ».

Le sujet rédactionnel de l'épreuve a pour but de déterminer si le candidat possède un bon niveau de maîtrise des compétences acquises au cours de l'enseignement de SVT du lycée et plus spécifiquement de terminale :

- Savoir lire une consigne,
- Savoir lire un document et en extraire des informations,
- Savoir lire un graphique ou un tableau et interpréter les résultats,
- Savoir élaborer une hypothèse cohérente avec les données,
- Savoir proposer une réponse argumentée.

Pour cela il doit savoir saisir des informations, argumenter, raisonner, utiliser et restituer des connaissances, appliquer une consigne, en respectant le verbe d'action. L'argumentation nécessite également de savoir choisir avec pertinence le ou les documents appropriés lorsque cela n'est pas précisé dans la consigne.

Le jury a indiqué des consignes en amont de l'énoncé, qui ont été dans l'ensemble bien respectées notamment pour la numérotation des questions. Cependant le jury a relevé quelques copies contenant des abréviations, ce qui n'est pas souhaitable (exemple : « + », « - », « ʌ », etc.). Par ailleurs quelques copies ne présentaient pas de syntaxe correcte ou une orthographe parfois

approximative, ce qui gêne leur compréhension. Enfin nous invitons les candidats à écrire lisiblement sur les copies, un certain nombre de copies étaient peu lisibles, voire illisibles.

Le jury précise que les candidats doivent privilégier des réponses claires, concises et précises à des réponses longues et sans arguments.

Le jury liste, ci-dessous, l'ensemble de ses remarques, suite à la correction des copies :

- Dans de nombreuses copies les documents sont peu exploités : soit les candidats s'appuient sur leurs connaissances sans extraire des informations des documents, soit les candidats n'extraient qu'une petite partie des informations. Le jury rappelle que les candidats doivent relever l'ensemble des informations permettant d'argumenter et non se contenter de la première qu'ils ont identifiée.

- Certaines réponses ne sont pas ou très peu argumentées, malgré la consigne en début de partie rédactionnelle. L'argumentation scientifique, basée sur des informations extraites des documents, est TOUJOURS attendue.

- Certaines réponses sont hors sujet et ne répondent pas à la question posée. Le jury rappelle l'importance de lire avec attention les consignes.

- De nombreux candidats ne maîtrisent pas les différents métabolismes et n'ont pas compris comment évoluent et se renouvellent les stocks d'ATP dans la cellule. Un certain nombre a proposé que la respiration cellulaire aurait dû entraîner une augmentation de la quantité d'ATP dans les cellules musculaires visible dans le tableau du document 3.

- Le terme « inhibiteur » n'est pas toujours maîtrisé et parfois confondu avec « catalyseur ».

- Les questions 3 et 4 demandaient chacune de proposer une hypothèse, un certain nombre de candidats se contentent de constater les phénomènes, sans proposer d'hypothèse permettant de les expliquer. Le jury rappelle qu'une hypothèse est une proposition plausible et réaliste d'explication d'un phénomène, d'un mécanisme... Toute proposition sans aucun fondement ou pertinence ne rapporte pas de points au candidat.

- Le jury note parfois un manque de rigueur et de précision dans les termes employés ou la lecture des documents. Exemple concernant le document 5-b « la fibre II utilise 50% du glycogène » ou « la fibre I utilise deux fois plus de glycogène que la fibre II ».

- Parfois des contres sens apparaissent dans les réponses apportées dans une réponse ou entre deux réponses pour deux consignes différentes. Cela montre une compréhension partielle ou fragile des éléments.